



FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES - FDT

PRIORITÉS D'INTERVENTION
2019 - 2020

Adoption par le Conseil de la MRC de Pierre-De Saurel
Séance ordinaire du 13 mars 2019
(Résolution 2019-03-87)

Les onze orientations retenues sont :

- Attirer de nouvelles familles et contrer l'exode des jeunes;
- Diversifier et pérenniser l'économie;
- Favoriser l'attraction et la rétention de la main-d'œuvre dans la région;
- Favoriser la mobilité des transports et le développement du transport collectif et alternatif;
- Revitaliser et embellir le milieu;
- Placer l'environnement et le développement durable au centre du développement des projets;
- Mobiliser et impliquer les citoyens;
- Mettre en valeur les attraits et développer les activités touristiques et culturelles;
- Développer, bonifier et communiquer l'offre de loisir;
- Créer et améliorer l'accès aux services de proximité;
- Développer le secteur résidentiel et revitaliser certains secteurs.

Note : L'ensemble de ces orientations s'inscrit bien dans les objectifs de la planification stratégique du territoire de la MRC.